Politique d’intégrité intellectuelle

Programme du diplôme du Baccalauréat International
École secondaire catholique Saint-Frère-André

Révisée en juin 2023

Table des Matières

Politique d'intégrité intellectuelle à l'École secondaire catholique Saint-Frère-André **4**
Enseignement et soutien 4
Qu'est-ce que la bonne conduite quant à l'intégrité intellectuelle ? **6**
Qu'est-ce que l'intégrité intellectuelle ? 6
Responsabilités de l'élève 6
Responsabilités des enseignants 7
Responsabilités de l'établissement scolaire 8
Responsabilités des tuteurs 9
Savoir citer et référencer ses sources **11**
Qu'est-ce qu'une référence ? 11
Qu'est-ce que la mention des sources ? 11
Citer directement 12
Utiliser la paraphrase 12
Utiliser un outil d'intelligence artificielle (IA) 12
Rédiger une bibliographie 12
Référence aux ouvrages papier 13
Référence aux sites Web 13
Principaux styles méthodologiques pour la présentation des sources 13
Qu'est-ce que la mauvaise conduite quant à l'intégrité intellectuelle ? **14**
Qu'est-ce que le plagiat ? 14
Exemples de plagiat 14
Qu'est-ce que le manque d'éthique dans l'usage d'une intelligence artificielle (IA) ? 15
Exemples de manque d'éthique dans l'usage d'une IA 15
Qu'est-ce que la collusion ? 15
Exemples de collusion 16
Qu'est-ce que la reproduction d'un travail ? 16
Exemples de reproduction d'un travail 16
Qu'est-ce que la mauvaise conduite lors d'un examen ? 16
Exemples de mauvaise conduite lors d'un examen 16
Quelques autres comportements à éviter 17
Exemples d'autres comportements contraires à l'éthique 17
L'administration éthique par l'établissement 17
Exemples de comportements à éviter au niveau de l'établissement 18
Sanctions et mesures en cas de non-respect de l'intégrité intellectuelle **20**
Processus d'enquête et sanctions internes 20
Processus d'enquête et de sanction externe 21

Ressources à la disposition des élèves et de l'établissement scolaire **23**

Foire aux questions (FAQ) **25**

Révision de la politique **29**
Description des mesures pour mettre en œuvre la politique d'intégrité intellectuelle 29

Bibliographie **30**

Politique d’intégrité intellectuelle à l’ÉscSFA

L’intégrité intellectuelle est un principe fondamental qui sous-tend l’équité, la justice, ainsi que le respect de la dignité et des droits de chacun dans le monde académique comme défini dans le profil de l’apprenant. Elle permet à chaque élève la même possibilité de démontrer les connaissances et les compétences qu’il acquiert au cours de ses études à l’École secondaire catholique Saint-Frère-André. La politique d’intégrité intellectuelle permet en outre à l’élève d’être guidé par cinq principes fondamentaux : on l'encourage ainsi à se comporter avec **honnêteté** et à agir de manière éthique. Il est appelé à être **responsable** de ses actes et des conséquences qui en découlent – ce qui inclut le **respect** non seulement des règles scolaires, mais aussi de son propre travail intellectuel et de celui d’autrui. Il pourra ainsi acquérir la **confiance** nécessaire afin de collaborer, d’accomplir un travail intellectuel correctement et de rendre un produit dont il peut être fier. Enfin, en évitant d’essayer d’obtenir un avantage injuste pendant la rédaction de travaux, l’élève apprend l’importance de l’**équité**.

L’intégrité intellectuelle permet de maintenir la valeur et la crédibilité des notes de l’IB[1] ; elle est enseignée, modélisée et appliquée par tous les enseignants de l’école. La mauvaise conduite quant à l’intégrité intellectuelle fait l’objet de sanctions sévères allant jusqu’à l’exclusion du Programme du diplôme de l’IB.

Enseignement et soutien

Soutenir l’apprentissage de l’élève est une tâche de premier ordre pour les enseignants. Ainsi, le thème de l’intégrité intellectuelle est abordé ouvertement en milieu scolaire afin de permettre à l’élève de produire son travail de manière autonome et conforme aux attentes académiques. Afin d’harmoniser l’application de la politique d’intégrité dans l’établissement scolaire, les enseignants organisent des activités d’enseignement axées sur la prévention et la réduction de mauvaises conduites. Plusieurs outils sont à la disposition de l’enseignant (tests, projets, travaux écrits, compositions, rapports, jeux-questionnaires, etc.) pour faciliter la maîtrise de ces attentes. Ces outils favorisent la rétroaction plutôt que la sanction. En revanche, l’élève s’engage à accepter ce retour et d’appliquer les bonnes pratiques enseignées et modélisées par l’enseignant.[2]

L’enseignant accompagne l’élève tout au long de son parcours scolaire. L’élève aura ainsi la chance de commettre des erreurs et d’en apprendre en toute confiance sous la supervision de l’enseignant. Alors que l’établissement scolaire s’engage à guider l’élève au niveau de l’intégrité intellectuelle, il revient à l’élève de s’informer lorsqu’il a des doutes ou des questions. Même après avoir assimilé de bonne foi les leçons et les activités au sujet de l’intégrité intellectuelle, des incertitudes peuvent survenir. Si l’élève s’informe auprès de l’enseignant, celui-ci peut le soutenir et le guider lors de ses travaux, par exemple lors de l’élaboration d’un mémoire. Voici quelques scénarios fournis par l’IB qui soulignent ce principe.[3]

---

[1] IBO, *Politique d'intégrité intellectuelle*, révisé mars 2023, page 1.
[2] IBO, *Politique d'intégrité intellectuelle*, révisé mars 2023, page 15.
[3] IBO, *Intégrité intellectuelle au sein de l’IB*, révisé novembre 2016, page 18.

Exemple 1	Projet de fin d'études
Tâches d'évaluation du Programme du diplôme	Anglais A, mémoire
Scénario	Un élève du Programme du diplôme rédige son mémoire en anglais A. Lors de la prochaine rencontre prévue avec son superviseur, il devra lui remettre une version préliminaire de son travail. Absent à la dernière rencontre pour cause de maladie, il a pris du retard et la version préliminaire rendue consiste essentiellement en des citations choisies à la hâte sur des sites Internet. Le superviseur lui rappelle l'importance de formuler ses propres idées sur le thème choisi et d'élaborer un plan avant de consulter d'autres sources. Sans cette préparation, le mémoire risque de n'être qu'un simple recueil d'idées empruntées à d'autres et l'élève sera d'autant plus tenté de faire passer ces idées pour les siennes.
Exemple 2	Présentation orale
Tâches d'évaluation du Programme du diplôme	Exposition de théorie de la connaissance
Scénario	Un élève du Programme du diplôme prépare son exposition de théorie de la connaissance. Pour mener à bien son travail, il peut utiliser des sources, notamment des ouvrages, des sites Web et des articles de journaux. Il n'est pas certain de la manière de référencer ces sources dans une présentation orale, ni même de la nécessité de le faire, étant donné qu'il ne s'agit pas d'une tâche écrite. Il se renseigne auprès de son enseignant pour obtenir des conseils. Celui-ci l'informe qu'il est tout aussi important de mentionner ses sources dans une présentation orale que dans tout autre travail. Il lui suggère différentes méthodes à adopter, notamment la possibilité de mentionner à l'oral ou à l'écrit ses sources au fur et à mesure de sa présentation ou d'inclure une bibliographie sur la dernière diapositive de sa présentation PowerPoint®.
Exemple 3	Travail créatif
Tâches d'évaluation du Programme du diplôme	Musique
Scénario	Une élève de musique se demande si elle est autorisée à modifier une composition musicale célèbre dans ses travaux. Elle ne sait pas si cet acte peut être considéré comme une reproduction. Elle se renseigne auprès de son enseignant de musique pour obtenir des conseils. Celui-ci lui indique qu'il s'agit d'une pratique acceptable et que les artistes s'inspirent souvent des idées d'autres artistes ou les adaptent. Il lui précise cependant qu'il est impératif de mentionner explicitement l'œuvre originale. Il lui conseille d'utiliser un titre du type « D'après… », de façon à ce que la référence soit évidente.

Qu’est-ce que la bonne conduite quant à l’intégrité intellectuelle ?

Parmi les dix qualités qui forment le profil de l’apprenant de l’IB, on retrouve l’intégrité. Afin de devenir citoyens du monde, les élèves de l’IB devraient ainsi bâtir en eux un sens d’équité, de justice et du respect de la dignité et des droits de chacun, ainsi qu’une responsabilité envers ses actes et leurs conséquences. Ces atouts, tous indispensables dans le monde professionnel, peuvent être exercés tout au long du parcours d’apprentissage de l’élève et devraient être intégrés pleinement dans son quotidien.

Qu’est-ce que l’intégrité intellectuelle ?

L’intégrité intellectuelle s’exprime par la transparence de ses connaissances, de sa compréhension et de ses réflexions. L’IB amène les élèves à mener des recherches indépendantes, à réfléchir de manière critique et créative et à exprimer ses pensées. L’intégrité intellectuelle veut que l’élève sache expliciter les opinions qu’il partage, qu’il a développées ou qu’il a rejetées. Pour faire ceci, l’élève doit savoir enquêter la nature de la compréhension afin de distinguer entre des idées acquises et innovées. Il doit maîtriser les techniques associées à l’intégrité intellectuelle (citer, référencer ses sources, etc.[4])

Responsabilités de l’élève

L’IB énumère les responsabilités suivantes des élèves dans le cadre de l’intégrité intellectuelle[5] :

- comprendre parfaitement les politiques de leur établissement et de l’IB ;
- réagir aux actes relevant de la mauvaise conduite par d’autres élèves et les signaler à leurs enseignants et/ou au coordonnateur du programme ;
- réagir aux actes relevant de la mauvaise administration des établissements et les signaler à leurs enseignants et/ou au coordonnateur du programme ;
- effectuer l’intégralité des travaux, tâches, examens et questionnaires de façon honnête et en faisant de leur mieux ;
- indiquer toutes les sources ou les outils d’intelligence artificielle (IA) utilisés dans tous les travaux envoyés à l’IB pour fins d’évaluation, qu’il s’agisse de documents écrits ou oraux, ou encore de productions artistiques ;
- respecter les consignes sur les techniques afférentes à la citation des sources ;
- s’abstenir de recevoir une aide non autorisée pour terminer ou modifier leur travail, qu’elle provienne de leur cercle amical, de proches, d’autres élèves, de personnes donnant des cours particuliers, de services de rédaction, de compositions ou de révision, de banques de compositions prêtes à l’emploi, de sites Web de partage de fichiers ou d’outils d’IA ;
- s’abstenir d’apporter une aide excessive à leurs pairs pour la réalisation de leur travail ;

[4] IBO, *L’intégrité en milieu scolaire dans le cadre du Programme du diplôme*, fascicule pour parents.
[5] IBO, *Politique d'intégrité intellectuelle*, révisé mars 2023, page 18 ; IBO, *L’intégrité en milieu scolaire dans le cadre des programmes de l’IB*, 2012, page 8.

- s'efforcer d'acquérir les compétences requises dans le cadre scolaire en matière de rédaction, de recherche et de citation des sources ;
- demander des clarifications en cas de doute, notamment dans les situations où ils sont susceptibles d'utiliser le travail d'autres élèves de l'IB de façon inappropriée, ce qui constituerait un acte de collusion ;
- employer les stratégies de gestion du temps et de maîtrise de soi pour se prémunir contre la procrastination ;
- reconnaître leur obligation de répondre de leurs actions et de leurs comportements en ligne, et faire preuve d'une utilisation responsable d'Internet et des plateformes de médias sociaux. Cela implique, entre autres, de :
    - ne pas discuter de l'examen pendant les 24 heures qui suivent la fin d'un examen, afin de respecter les élèves qui ne l'ont pas encore terminé ;
    - ne pas tenir un langage inconvenant ou exprimer des sentiments inappropriés qui pourraient être révélés lors d'un futur entretien d'embauche ou d'admission à l'université.

L'IB souligne également les bonnes pratiques suivantes afin de promouvoir un comportement éthique et conforme aux attentes de l'intégrité intellectuelle[6]. L'élève doit :

- indiquer clairement lorsque des mots, des idées, des images et des travaux ne sont pas les siens (notamment les cartes, les tableaux, les compositions musicales, les films, les codes source et toute autre ressource dont l'élève n'est pas l'auteur) ;
- indiquer clairement le début et la fin d'un emprunt au sein de son texte ;
- s'assurer que toutes les sources citées dans son texte sont répertoriées dans la bibliographie (ou la liste de références / liste d'œuvres citées) et inversement, que toutes les sources mentionnées dans cette liste sont utilisées au sein du texte ;
- veiller à ce que les sources d'information utilisées soient mentionnées dans le corps du texte et entièrement répertoriées dans la bibliographie, conformément au modèle de référencement convenu avec l'enseignant ;
- citer ses sources de façon à ce que ses lecteurs puissent les retrouver ; s'il n'est pas possible de donner l'origine d'une source, il est sans doute préférable de ne pas l'utiliser.

Responsabilités des enseignants

L'IB énumère les responsabilités suivantes des enseignants dans le cadre de l'intégrité intellectuelle[7] :

- s'assurer que les élèves comprennent parfaitement les attentes et les directives relatives à toutes les matières ;
- enseigner et appliquer l'intégration intellectuelle en lien avec les contenus de leurs cours ;
- enseigner les enjeux éthiques de l'utilisation de l'IA et encourager la discussion sur ce sujet ;
- s'assurer que les élèves comprennent ce qui constitue la mauvaise conduite et ses conséquences éventuelles ;
- communiquer aux élèves l'importance de citer clairement lorsque l'outil d'IA est utilisé dans le corps dans leurs travaux et de l'ajouter à leur bibliographie ;

[6] IBO, *L'intégrité en milieu scolaire dans le cadre du Programme du diplôme,* fascicule pour parents.
[7] IBO, *Politique d'intégrité intellectuelle*, révisé mars 2023, pages 15,16, 64 et 66.

- prévoir une charge de travail gérable, pour que les élèves puissent répartir leur temps efficacement pour produire leur travail conformément aux attentes de l'IB ;
- fournir un retour d'information et veiller à ne pas donner aux élèves la possibilité d'effectuer plusieurs cycles de modifications, ce qui serait contraire aux instructions données dans les guides pédagogiques correspondants ;
- s'assurer que tous les travaux des élèves soient convenablement identifiés et stockés ou enregistrés pour éviter toute erreur lors de leur envoi à l'IB ;
- mettre au point un plan pour comparer les travaux des différents groupes d'élèves qui s'apprêtent à envoyer les versions définitives de leurs travaux en vue de l'évaluation, afin d'éviter toute collusion;
- conserver des copies électroniques des travaux antérieurs des élèves au cas où un contrôle de plagiat serait nécessaire, et ce, pendant trois ans ;
- réagir à la mauvaise conduite des élèves et faciliter les enquêtes de l'établissement et de l'IB ;
- réagir à la mauvaise administration des établissements et faciliter les enquêtes de l'établissement et de l'IB.

L'IB souligne également les bonnes pratiques suivantes afin de promouvoir un comportement éthique et conforme aux attentes de l'intégrité intellectuelle[8] :

- n'accepter pour le mémoire que des sujets et des problématiques pour lesquels les informations sont plus difficiles à trouver, copier ou détourner ;
- contrôler le processus de rédaction ;
- enseigner les compétences de rédaction attendues dans le cadre scolaire ;
- mettre en avant les compétences de recherche, en insistant particulièrement sur l'évaluation des ressources et les stratégies de recherche documentaire qui permettent d'identifier parmi différentes sources celles dont la fiabilité est discutable ;
- gérer les utilisations abusives au cas par cas ;
- il n'est pas nécessaire d'obtenir la preuve qu'une utilisation inappropriée des sources est intentionnelle pour prendre des mesures. Il est toutefois utile de rappeler que l'évaluateur a pour rôle de juger la pensée critique et créative de l'élève, et non de protéger la propriété intellectuelle d'autrui. Les sanctions infligées doivent être proportionnelles à la gravité des infractions au Règlement.

Responsabilités de l'établissement scolaire

L'IB énumère les responsabilités suivantes de l'établissement scolaire dans le cadre de l'intégrité intellectuelle[9] :

- disposer d'une politique d'intégrité intellectuelle, et programmer des révisions et des mises à jour ;
- enseigner l'intégrité intellectuelle aux élèves dès le début de leur parcours scolaire ;
- s'assurer que les enseignants, le personnel de soutien, les élèves, les parents et les tuteurs légaux ont une compréhension commune des attentes de l'IB en matière d'intégrité intellectuelle ;

[8] CARROLL, Jude, *L'intégrité en milieu scolaire dans le cadre des programmes de l'IB*, 2012, page 7.
[9] IBO, *Politique d'intégrité intellectuelle*, révisé mars 2023, pages 10 et 11.

- s'assurer que les enseignants, le personnel de soutien, les élèves, les parents et les tuteurs légaux ont une compréhension commune de ce que constituent une mauvaise conduite des élèves et une mauvaise administration des établissements, ainsi que des conséquences possibles pour les deux ;
- s'assurer que les élèves assument leurs responsabilités, conformément aux politiques propres à l'établissement, lorsqu'ils sont impliqués dans un incident relevant de la mauvaise conduite ;
- s'assurer que le personnel enseignant et les membres de la direction assument leurs responsabilités, conformément aux politiques propres à l'établissement, en cas d'implication dans un incident relevant de la mauvaise administration ;
- informer immédiatement l'IB en cas de défaillance du système de stockage du matériel d'examen de l'IB ou d'infraction lors du déroulement des examens, conformément aux procédures décrites dans les documents pertinents pour chaque programme ;
- coopérer avec l'IB lors de toute enquête portant sur un éventuel cas de mauvaise conduite des élèves et/ou de mauvaise administration des établissements, en se conformant aux directives fournies par l'IB.

L'IB souligne également les bonnes pratiques suivantes afin de promouvoir un comportement éthique et conforme aux attentes de l'intégrité intellectuelle[10] :

- choisir un système de référence pour la citation des sources ;
- fournir à chaque élève des conseils précis sur la rédaction dans un cadre scolaire et les systèmes de référence ;
- procurer aux membres du personnel des occasions de perfectionnement professionnel et des conseils sur le plagiat et la citation ;
- mettre au point des procédures destinées à assurer la gestion des cas de tricherie volontaire, en particulier lorsqu'ils impliquent un plagiat et une collusion, en précisant les sanctions encourues et les éléments pris en compte dans le choix de la sanction.

Responsabilités des tuteurs

L'IB énumère les responsabilités suivantes des parents et tuteurs légaux dans le cadre de l'intégrité intellectuelle[11] :

- comprendre les politiques, les procédures et les directives propres aux matières de l'IB qui régissent la réalisation des travaux dans le cadre du cours ou des épreuves d'examen de leurs enfants ;
- aider leurs enfants à comprendre les politiques, les procédures et les directives propres aux matières de l'IB ;
- comprendre les politiques et les procédures internes à l'établissement qui protègent l'authenticité du travail de leurs enfants ;
- aider leurs enfants à planifier une charge de travail gérable, pour qu'ils puissent répartir leur temps efficacement ;
- comprendre ce qui constitue la mauvaise conduite des élèves et ses conséquences ;

[10] CARROLL, Jude, *L'intégrité en milieu scolaire dans le cadre des programmes de l'IB*, 2012, page 6.
[11] IBO, *Politique d'intégrité intellectuelle*, révisé mars 2023, page 20.

- comprendre ce qui constitue la mauvaise administration des établissements et ses conséquences ;
- signaler tout cas éventuel de mauvaise conduite des élèves ou de mauvaise administration des établissements à la direction de l'établissement et/ou à l'IB ;
- envoyer uniquement des preuves authentiques pour appuyer une demande d'aménagements à des fins d'accès et d'inclusion ou de prise en compte de circonstances défavorables pour leurs enfants ;
- s'abstenir d'apporter ou d'obtenir une aide excessive et/ou non autorisée pour la réalisation du travail de leurs enfants.

Savoir citer et référencer ses sources

Chaque élève doit en tout temps bien soutenir son travail en incluant une bibliographie, ainsi qu'en citant ses sources. La façon de mentionner convenablement les sources utilisées peut varier en fonction du type de travail produit. Le fait de donner l'impression que les propos, le travail ou les idées présentées sont les siens lorsque ce n'est pas le cas constitue un comportement inadéquat, qu'il soit délibéré ou non, qui peut être considéré comme une mauvaise conduite.

Voici quelques occasions où le candidat devra faire preuve d'intégrité intellectuelle, chacune d'elle accompagnée d'exemples à suivre et de contre-exemples. Pour obtenir des explications et des exemples détaillés, l'élève peut se référer au document de l'IB *Savoir citer et référencer ses sources*.[12]

Qu'est-ce qu'une référence ?

La référence est l'une des méthodes utilisées pour indiquer au lecteur d'où provient l'information, et ce, de façon structurée. La référence fournit toutes les informations nécessaires pour trouver le document source ou pour indiquer quels outils d'intelligence artificielle (IA) ont été utilisés pour créer le contenu. Les références doivent être données, car elles indiquent les sources utilisées et permettent ainsi au lecteur de les consulter afin de vérifier les données présentées.

Des références doivent être fournies chaque fois que le travail d'une autre personne est cité ou résumé. Elles peuvent renvoyer à un grand nombre de sources différentes telles que des ouvrages, magazines, revues, journaux, courriels, sites Web et entretiens. Elles doivent aussi être utilisées lorsque le travail a été fait par une IA.

Les références des sources disponibles sur Internet doivent indiquer le titre du passage utilisé, ainsi que l'adresse du site Web, la date à laquelle il a été consulté et, si possible, le nom de l'auteur. Il convient de considérer avec la plus grande prudence les informations publiées sur des sites Web qui ne fournissent pas de références ou dont le contenu ne peut pas être vérifié en consultant d'autres sources. Plus une information est importante pour le mémoire, plus il est nécessaire d'évaluer la qualité de sa source.

Toute référence à un entretien doit indiquer le nom de la personne qui réalise l'entretien, celui de la personne interrogée, ainsi que la date et le lieu de l'entretien.

Qu'est-ce que la mention des sources ?

La mention des sources est une méthode simple et rapide pour faire une référence dans le corps du texte. La référence complète est ensuite fournie à la fin du mémoire. Elle fournit au lecteur des informations précises qui lui permettront de trouver facilement la source. La façon dont les sources sont citées dépend du style choisi pour la présentation des sources. Les numéros de pages doivent normalement être indiqués lorsque l'on donne les références de documents imprimés. Certains styles

[12] IBO, *Savoir citer et référencer ses sources*, avril 2022.

préconisent de les indiquer dans la mention des sources, d'autres dans la référence complète. Encore une fois, il est important de souligner que la méthode utilisée pour citer les sources doit être cohérente.

Citer directement

La citation est un passage qui rapporte les propos d'un autre auteur mot pour mot. Il faut les rapporter tels quels, c'est-à-dire sans changer ni les mots, ni la ponctuation. Selon le style choisi, la référence renvoie soit à une note en bas de page (exemple 1), soit à une bibliographie (exemple 2) pour donner les informations de la source au complet.

1. « À l'automne de 1965, le Parti libéral déclenche des élections et demande à la population de porter au pouvoir un gouvernement majoritaire. »[13]

2. Dès le début du roman, le protagoniste parle d'une bille en particulier : « C'est celle que je préfère, je la garde toujours celle-là. » (Joffo, p. 11)

Utiliser la paraphrase

La paraphrase a lieu lorsqu'un passage est réécrit, de manière à présenter l'idée d'une nouvelle façon, tout en conservant son sens. Alors qu'une paraphrase est de nature moins intrusive qu'une citation, il faut tout de même indiquer son origine. En fait, c'est en raison de sa subtilité qu'il est important de bien référencer une paraphrase. Sinon, on présente l'idée d'autrui comme la sienne, ce qui constitue une mauvaise conduite quant à l'intégrité intellectuelle.

1. C'est en 1965 que les Libéraux demandent aux Canadiens de retourner aux urnes et de leur accorder une majorité[14].

2. Dès le début du roman, Joffo parle d'une bille spécifique qui est sa préférée (Joffo, page 11).

Selon le style choisi, la référence renvoie soit à une note en bas de page (exemple 1), soit à une bibliographie (exemple 2) pour donner les informations de la source au complet

[13] LACOURSIÈRE, Jacques, et al., *Canada-Québec, synthèse historique 1534-2010*, Québec, Septentrion, 2011, page 460.
[14] LACOURSIÈRE, Jacques, et al., *Canada-Québec, synthèse historique 1534-2010*, Québec, Septentrion, 2011, page 460.

Utiliser un outil d’intelligence artificielle (IA)

L’IB n’interdit pas l’usage, par un élève, d’une intelligence artificielle (IA), notamment dans le processus de recherche. Cependant, tout texte produit par une IA doit être vu comme un outil, une partie du processus de création et de rédaction et référencé comme il se doit. En effet, il est important de « comprendre comment et pourquoi ce texte doit être retravaillé pour renforcer ses effets »[15]. Par ailleurs, l’IB « ne considère pas que le travail produit, même partiellement, par de tels outils, soit celui des élèves » ; comme pour n’importe quelle autre source, il est donc important que les élèves indiquent clairement « l’origine des éléments textuels, visuels ou graphiques générés par l’IA utilisés dans leur travail. Le logiciel doit être mentionné dans le corps du texte et référencé de manière appropriée dans la bibliographie »[16].

Lorsque le texte, le graphique ou l’image utilisé.e est généré.e par une intelligence artificielle, il faut (format MLA) [17] :

1. Identifier l’auteur ou le nom du modèle d’IA
2. Mettre la citation entre guillemets (les premiers mots, si le titre est long);
3. Noter le titre de la conversation générée immédiatement après la citation
4. Ajouter la référence complète dans la bibliographie.

Exemple :

Selon ChatGPT, « Les péripéties jouent un rôle crucial dans un récit narratif. Elles sont des événements, des obstacles ou des tournants de l'intrigue qui surviennent dans l'histoire et qui affectent les personnages et l'action. » (À quoi servent les péripéties)

Lorsque que l’on résume ou paraphrase le texte, le tableau ou le graphique généré par une intelligence artificielle, il faut (format MLA)[18] :

1. Identifier l’auteur ou le nom du modèle pour introduire le texte reformulé (p. ex., Selon ChatGPT, [...] ou D’après le modèle ChatGPT, [...]);
2. ajouter la référence complète dans la bibliographie.

Exemple :

Selon ChatGPT, les péripéties sont essentielles au récit narratif. Elles font progresser l’histoire au moyen de conflits et de situations qui forcent les personnages à agir. De plus, les péripéties poussent les personnages à évoluer. Elles créent aussi des moments de tension et maintiennent l’intérêt du lecteur en offrant des rebondissements et des surprises au cours du récit.

[15] IBO, *Politique d'intégrité intellectuelle*, révisé mars 2023, Annexe 6, page 65.
[16] IBO, *Politique d'intégrité intellectuelle*, révisé mars 2023, Annexe 6, page 65.
[17] CAVLFO, Utilisation de l’IA en format MLA dans ton texte et dans ta bibliographie, 2023.
[18] Ibid.

Rédiger une bibliographie

Il est important de suivre fidèlement les règles imposées par le style méthodologique que l'on utilise. Ce dernier varie en fonction des domaines, de la langue, des attentes de l'enseignant, des préférences personnelles, etc. Ainsi, l'élève devrait être en mesure de reconnaître les normes communes parmi les différents styles méthodologiques, ainsi que les règles précises du style utilisé. Voici un exemple d'informations à inclure et de règles syntaxiques qui peuvent être imposées :

Référence aux ouvrages papier

1. NOM (en majuscules), et prénom de l'auteur écrits au long ; 2. le titre de l'ouvrage (en italique, sans soulignement) ; 3. le lieu de l'édition ; 4. la maison d'édition ; 5. la collection ; 6. l'année de publication ; 7. le nombre de pages (et non les pages consultées).

BILODEAU, Rosario et al., *Histoire des Canadas*, Québec, Éditions Hurtubise HMH, 1973, 676 p.

Référence aux sites Web

1. Auteur ou organisme ; 2. Titre de la page d'accueil ; 3. [Type de support]. 4. Adresse URL ; 5. (Date de la consultation : jour, mois, année)

Université Laval, Bibliothèque. [en ligne]. http://www.bibl.ulaval.ca/ (Page consultée le 10 mai 2023).

Référence à l'utilisation d'outils d'IA

1. Modèle d'IA. ; 2. « Titre de la conversation générée. » ; 3. Version du modèle D'IA ; 4. OpenAI ; 5. Année de génération du texte. ; 6. [URL ou lien vers la conversation si disponible]

ChatGPT. « À quoi servent les péripéties dans un récit narratif ». Version 24 mai, OpenAI, 30 juin 2023. https://chat.openai.com/?model=text-davinci-002-render-sha3

Principaux styles méthodologiques pour la présentation des sources

- ➢ Université de Montréal : Citer selon les normes de l'APA
- ➢ Bibliothèque de l'université Concordia : Citer selon les normes MLA
- ➢ Purdue online writing lab : citer selon l'APA ou MLA

Qu’est-ce que la mauvaise conduite quant à l’intégrité intellectuelle ?

La mauvaise conduite en honnêteté et intégrité intellectuelle selon l’IB est définie comme étant tout acte « délibéré ou fortuit susceptible de procurer un avantage déloyal à l’élève qui l’adopte ou à toute autre personne dans une ou plusieurs composantes d’évaluation »[19]. Il s’agit d’un « comportement susceptible de porter préjudice à un ou une autre élève est également considéré comme une mauvaise conduite »[20].

Cette mauvaise conduite peut se faire par l’élève, elle peut aussi se faire par l’établissement, l’administrateur, le coordonnateur ou l’enseignant. En effet, toute « action réalisée par une école du monde de l’IB ou une personne liée à une école du monde de l’IB, contrevenant aux Règlements et aux directives de l’IB et pouvant menacer l’intégrité des examens et des évaluations de l’IB »[21], est considérée de la mauvaise administration en matière d’intégrité.

Pour l’élève, les actes considérés comme étant de la mauvaise conduite incluent le plagiat, le manque d’éthique dans l’usage d’une IA, la collusion, la reproduction illicite d’un travail, la mauvaise conduite lors d’examens, la communication sur le contenu d’un examen et d’autres comportements contraires à l’éthique.

Qu’est-ce que le plagiat ?

« Le plagiat est la forme la plus fréquente de mauvaise conduite des élèves »[22]. Le plagiat consiste à présenter, « intentionnellement ou non, les idées, les propos ou le travail d’une autre personne sans mentionner correctement, clairement et explicitement les sources correspondantes »[23]. Autrement dit, l’élève prend les idées des autres et les fait passer pour les siennes.

Exemples de plagiat

- Ne pas reconnaître la contribution d’autrui pour tout matériel utilisé provenant de tiers, qu’il soit copié, adapté, paraphrasé ou traduit [24] ;
- Omettre de placer entre guillemets (« … ») les mots et les phrases empruntés d’autrui [19] ;
- Traduire des textes sans indiquer la source et sans faire référence au texte original [19] ;
- Ne pas référencer une paraphrase ou un résumé [25] ;

---

[19] IBO, *Politique d'intégrité intellectuelle*, révisé mars 2023, page 4.
[20] Ibid.
[21] IBO, *Politique d'intégrité intellectuelle*, révisé mars 2023, page 3.
[22] IBO, *Politique d'intégrité intellectuelle*, révisé mars 2023, page 17.
[23] IBO, *Règlement général du Programme du diplôme*, Règlement 20, septembre 2016.
[24] IBO, *Politique d'intégrité intellectuelle*, révisé mars 2023, page 55.
[25] Université d’Ottawa, *L’intégrité dans les études : Guide de l’étudiant*, [En ligne], https://www.uottawa.ca/vice-president-academic/sites/www.uottawa.ca.vice-president-academic/files/integrite-dans-les-etudes-guide-de-l-etudiant.pdf, 8 octobre 2019.

- Utiliser librement des informations disponibles sur Internet en faisant du « copier-coller » sans citer les sources [26] ;
- Copier le travail d'un autre élève [27].

Qu'est-ce que le manque d'éthique dans l'usage d'une intelligence artificielle (IA) ?

L'utilisation de l'IA sans la citer correctement dans le corps des travaux ou sans l'ajouter à la bibliographie constitue un manque d'éthique, peu importe que les éléments générés par l'IA soient de nature textuelle, visuelle ou graphique[28]. Plus spécifiquement, il est important pour l'élève de veiller aux aspects suivants, empruntés à la *Politique d'intégrité intellectuelle*[29] de IB :

- Il faut analyser les textes créés par l'IA dans le but d'en déceler les biais, de les modifier et de les personnaliser.
- Il faut toujours indiquer lorsque des éléments (qu'ils soient textuels, visuels ou graphiques) sont créés par une IA ; dans de tel cas, le logiciel d'IA doit être mentionné dans le corps du texte et dans la bibliographie.

Lorsqu'un élève se sert d'une IA sans suivre ces étapes simples, cela s'avère un cas de mauvaise conduite. Si le personnel enseignant n'est pas certain que le travail soit celui de l'élève, le travail en question ne peut pas être envoyé à l'IB pour fins d'évaluation[30].

Exemples de manque d'éthique dans l'usage d'une IA

- Se servir d'un graphique produit par une IA et le présenter dans son travail sans reconnaître, dans le corps du texte et dans la bibliographie, que ce graphique a été créé par une IA.
- Être incapable d'indiquer quels éléments de son travail proviennent d'une IA et lesquels sont le produit de sa propre réflexion.
- Se servir d'un paragraphe rédigé par une IA sans en questionner le contenu, ni le biais – peu importe que l'origine du paragraphe soit mentionnée dans le corps du texte et dans la bibliographie.

Qu'est-ce que la collusion ?

La collusion consiste à contribuer « à la mauvaise conduite d'un autre candidat, par exemple, en autorisant qu'un autre candidat copie son travail ou le présente comme sien pour l'évaluation »[31]. Il y a collusion, en effet, lorsque l'élève collabore avec d'autres personnes dans le but de faire passer un travail évalué pour le labeur d'une personne qui n'en est pas l'auteur authentique.

---

[26] IBO, *Politique d'intégrité intellectuelle*, révisé mars 2023, pages 54 et 55.
[27] IBO, *Politique d'intégrité intellectuelle*, révisé mars 2023, page 37.
[28] IBO, *Politique d'intégrité intellectuelle*, révisé mars 2023, Annexe 6, pages 65 et 66.
[29] IBO, *Politique d'intégrité intellectuelle*, révisé mars 2023, Annexe 6, pages 65 et 66.
[30] IBO, *Politique d'intégrité intellectuelle*, révisé mars 2023, Annexe 6, page 66.
[31] IBO, *Règlement général du Programme du diplôme*, Règlement 20, septembre 2016.

Exemples de collusion

- Le prêt de son travail ou l'acte de laisser les autres élèves le recopier ;
- La remise d'un travail identique à celui d'un pair en vue d'évaluation ;
- La division de la recherche nécessaire à accomplir un travail individuel et le partage des informations à la place de faire sa recherche individuelle ;
- La remise d'un travail commandé à un tiers, modifié par un tiers ou fourni par un tiers[32].

Qu'est-ce que la reproduction d'un travail ?

La reproduction d'un travail consiste à présenter « un même travail pour différentes composantes d'évaluation ou différentes composantes du tronc commun du Programme du diplôme »[33]. Voilà un autre exemple de mauvaise conduite sur le plan de l'intégrité intellectuelle, lequel peut se manifester sous différentes formes dont celles énumérées ci-dessous.

Exemples de reproduction d'un travail

- Retravailler son évaluation interne et la développer pour en faire son mémoire ;
- Reprendre une dissertation écrite en 10e année et la soumettre à l'IB pour son évaluation externe ;
- Prendre la recherche faite pour un travail dans le cours de psychologie et en faire son évaluation interne en sociologie[34].

Qu'est-ce que la mauvaise conduite lors d'un examen ?

Selon l'Organisation du Baccalauréat International, la mauvaise conduite lors d'un examen est « tout acte susceptible de menacer l'intégrité des examens et des évaluations de l'IB pouvant se produire avant, pendant ou après le déroulement de l'évaluation ou de l'examen, que ce soit sur papier ou sur ordinateur »[35]. « La communication [en ligne, au sein de l'établissement ou et hors de l'établissement] sur le contenu d'un examen dans les 24 heures qui précèdent ou suivent l'examen en question, avec des personnes extérieures à la communauté scolaire, est également considérée comme une infraction au Règlement de l'IB. »[36]

Exemples de mauvaise conduite lors d'un examen[37]

- L'introduction de matériel non autorisé à un examen (p. ex., notes, téléphone cellulaire, montre ou lunettes avec accès Internet) ;
- L'interruption non justifiée lors de l'examen (p. ex., l'adoption d'un comportement perturbateur, la distraction volontaire des autres candidats) ;

---

[32] IBO, *Politique d'intégrité intellectuelle*, révisé mars 2023, page 37.
[33] IBO, *Règlement général du Programme du diplôme*, Règlement 20, septembre 2016.
[34] Ésc Renaissance, *Intégrité en milieu scolaire*, Politique, février 2020.
[35] IBO, *Politique d'intégrité intellectuelle*, révisé mars 2023, page 4.
[36] IBO, *L'intégrité en milieu scolaire dans le cadre du Programme du diplôme*, fascicule pour parents.
[37] IBO, *Politique d'intégrité intellectuelle*, révisé mars 2023, pages 38 à 40.

- La communication, sous toutes ses formes, avec un autre candidat pendant l'examen ;
- La coopération et l'encouragement d'autres élèves à adopter une mauvaise conduite durant l'examen ;
- La rédaction des commentaires hors propos, injurieux ou obscènes ;
- La sortie de matériel sécurisé de la salle d'examen (p. ex., épreuves, questions ou livrets de réponses) ;
- L'usurpation de l'identité d'un candidat de l'IB (usurpateur et personne autorisant l'usurpation).

Quelques autres comportements à éviter

De manière générale, un comportement contraire à l'éthique peut être défini comme un comportement illégal, ou un comportement qui va contre la morale de la société. Il y a donc d'autres exemples de tels comportements au-delà de ceux qui ont été précisés ci-dessus.

Exemples d'autres comportements contraires à l'éthique

- L'inclusion de matériel inapproprié dans tout matériel d'évaluation[38] ;
- L'infraction aux directives éthiques lors des activités de recherche (p. ex., l'expérimentation en sciences ou en sciences sociales qui vont l'encontre de la politique sur l'éthique du cours)[39] ;
- La falsification de données (données fausses ou fabriquées)[27] ;
- L'accès aux épreuves d'examen avant l'heure prévue pour l'épreuve[40] ;
- L'utilisation irresponsable des technologies de l'information et des médias sociaux[41] ;
- Le fait de fournir des informations trompeuses ou fausses lors d'une enquête de mauvaise conduite[42] ;
- L'utilisation d'outils d'intelligence artificielle (IA) pour effectuer des travaux qui devraient être authentiques[43].

L'administration éthique par l'établissement

« L'IB définit la mauvaise conduite comme un comportement délibéré ou fortuit susceptible de procurer un avantage déloyal à l'élève qui l'adopte ou à toute autre personne dans une ou plusieurs composantes d'évaluation. Un comportement susceptible de porter préjudice à un ou une autre élève est également considéré comme une mauvaise conduite. Il s'agit aussi de tout acte susceptible de menacer l'intégrité des examens et des évaluations de l'IB pouvant se produire avant, pendant ou après le déroulement de l'évaluation ou le temps de rédaction de l'examen, que ce soit sur papier ou sur ordinateur. »[44]

En matière d'intégrité intellectuelle, les élèves ont clairement une responsabilité, mais on peut en dire autant de l'établissement et du personnel de l'établissement en question. Pour l'école, en effet, il y a des exemples de comportements à éviter afin d'assurer l'intégrité intellectuelle des évaluations de l'IB.

---

[38] IBO, *Politique d'intégrité intellectuelle*, révisé mars 2023, page 44.
[39] IBO, *Règlement général du Programme du diplôme*, Règlement 20, septembre 2016.
[40] IBO, *Politique d'intégrité intellectuelle*, révisé mars 2023, page 41.
[41] IBO, *Politique d'intégrité intellectuelle*, révisé mars 2023, page 45.
[42] IBO, *Politique d'intégrité intellectuelle*, révisé mars 2023, page 43.
[43] IBO, *Politique d'intégrité intellectuelle*, révisé mars 2023, Annexe 6, pages 64 à 67.
[44] IBO, *Politique d'intégrité intellectuelle*, révisé mars 2023, page 27.

Exemples de comportements à éviter au niveau de l'établissement

- La falsification d'un dossier CAS[45] ;
- La divulgation ou la réception d'informations émanant de candidats et relatives au contenu d'une épreuve dans les 24 heures qui suivent la fin d'une épreuve écrite, quels que soient les moyens de communication et les médias utilisés[46] ;
- La prise de décisions alors qu'il existe un conflit d'intérêts (p. ex., un membre du personnel qui en retire un certain bénéfice, que ce soit financier ou autre) ou qu'il y existe des intérêts « potentiellement divergents et/ou la perception d'une perte de jugement ou d'une influence indue »[47].
- La banalisation d'incidents qui relèvent de la mauvaise conduite[48].

Réalisation des travaux dans le cadre du cours[49]

- Apporter une aide excessive aux élèves (par exemple, modification excessive, modélisation ou manipulation des versions définitives des travaux en vue de les améliorer) ;
- Autoriser la remise d'un travail produit par des tierces personnes (par exemple, des membres du personnel enseignant, des personnes donnant des cours particuliers, des parents ou des personnes exerçant une tutelle et des pairs) ;
- Attribuer une note – un zéro (0) – à un travail n'ayant pas été authentifié ou à un travail plagié ;
- Authentifier un travail en dépit de doutes concernant son authenticité ;
- Avoir un pourcentage élevé de cas de plagiat (supérieur à 20 % de la cohorte pour une composante).

Conduite lors d'un examen[50]

- Autoriser les élèves à utiliser ou à consulter du matériel interdit (par exemple, utiliser des notes ou s'échanger des pistes lors des évaluations de l'IB) ;
- Ne pas assurer la surveillance adéquate pour un examen ;
- Octroyer du temps supplémentaire non autorisé aux élèves ;
- Ne pas contrôler correctement le matériel (par exemple, les calculatrices et les dictionnaires) que les élèves peuvent apporter à l'examen ;
- Autoriser les élèves à s'échanger du matériel ou à communiquer pendant l'examen ;
- Ne pas demander aux élèves de remettre leur matériel non autorisé avant le début de l'examen ;
- Aider les élèves à comprendre les questions d'un examen ou à y répondre ;
- Laisser les élèves sans surveillance pendant un examen ou ne pas accompagner les élèves se rendant aux toilettes ;
- Modifier les réponses sur les copies d'examen avant leur envoi ;

---

[45] IBO, *L'intégrité en milieu scolaire dans le cadre du Programme du diplôme*, fascicule pour parents.
[46] IBO, *L'intégrité en milieu scolaire dans le cadre du Programme du diplôme*, fascicule pour parents.
[47] IBO, *Politique d'intégrité intellectuelle*, révisé mars 2023, page 4.
[48] IBO, *Politique d'intégrité intellectuelle*, révisé mars 2023, page 14.
[49] IBO, *Politique d'intégrité intellectuelle*, révisé mars 2023, page 32.
[50] IBO, *Politique d'intégrité intellectuelle*, révisé mars 2023, pages 32 et 33.

- L’autorisation accordée à l’enseignant ou l’enseignante responsable de la matière visée par l’examen d’entrer dans la salle d’examen et d’aider les élèves[51].

Pratiques compromettant l’intégrité des évaluations[52]

- Présenter de manière erronée la compétence langagière, les aménagements à des fins d’accès et d’inclusion nécessaires ou les circonstances défavorables pour donner un avantage injuste aux élèves ;
- Ne pas mettre en œuvre un plan d’action en dépit de la demande des autorités de l’IB compétentes ;
- Ne pas signaler les cas de mauvaise conduite des élèves ou de mauvaise administration de l’établissement ou du personnel enseignant ;
- Ne pas faciliter une enquête sur la mauvaise conduite des élèves ou la mauvaise administration de l’établissement ou du personnel enseignant ;
- Ne pas signaler une atteinte ou une suspicion d’atteinte à la sécurité des examens.

[51] IBO, *Politique d'intégrité intellectuelle*, révisé mars 2023, pages 23.
[52] IBO, *Politique d'intégrité intellectuelle*, révisé mars 2023, pages 33 et 34.

Sanctions et mesures en cas de non-respect de l'intégrité intellectuelle

Processus d'enquête et sanctions internes

Un élève qui ne fait pas preuve d'intégrité et d'honnêteté intellectuelle et choisit de tricher, copier, ou plagier devra vivre avec la conséquence de son choix. Un travail plagié, copié ou reproduit n'a aucune valeur éducative. Afin de valider l'intégrité intellectuelle des travaux, les enseignants peuvent exiger que les élèves expliquent leurs propos de manière satisfaisante pour démontrer que les travaux sont bien les leurs[53]. Le travail doit être soumis avec un rapport de www.Turnitin.com qui valide et authentifie son intégrité intellectuelle. L'enseignant peut aussi vérifier par lui-même chaque travail du candidat en utilisant le programme Turnitin. Chaque tâche sera examinée par l'enseignant en fonction du taux de similarité indiqué dans le rapport Turnitin. Un rapport vert indique un travail potentiellement honnête. Un rapport jaune sera étudié plus attentivement pour identifier les composantes qui posent problème. Un rapport rouge indique fortement la présence de plagiat et le candidat se verra attribuer un échec pour cette tâche. L'enseignant doit toutefois utiliser son discernement professionnel lors de l'analyse des résultats. Le discernement professionnel de l'enseignant est d'autant plus important lorsque l'usage d'une IA ne semble pas éthique.

Lorsqu'un non-respect de l'intégrité intellectuelle est soupçonné, la tâche ne sera pas envoyée à l'IB et l'enseignant devra signaler le cas au coordonnateur du programme ainsi qu'au candidat concerné. L'enseignant devra alors faire enquête et rencontrer le candidat ainsi que ses parents ou tuteurs afin de discuter de la situation. Le candidat aura alors l'occasion d'expliquer sa perspective et de constater les manquements possibles. Une fois que les personnes impliquées auront pu contribuer à l'enquête, l'enseignant et le coordinateur arriveront à une décision basée sur les preuves. L'intention du candidat ne sera pas prise en compte dans cette décision, puisqu'il n'y a aucun moyen de déterminer si la conduite observée était délibérée ou non. De plus, en absence de preuves concrètes, l'approche de la balance des probabilités sera utilisée afin de juger la responsabilité du candidat dans le cas soupçonné.

Si un non-respect de l'intégrité intellectuelle est confirmé, un échec sera attribué à la tâche et les parents ou tuteurs du candidat seront avisés de l'incident. Le candidat rencontrera par la suite son enseignant, ainsi que le coordonnateur du programme, pour discuter de la gravité de son acte. À la suite de cette rencontre officielle, l'élève aura l'occasion de reprendre son évaluation ou de refaire son travail.

Comme la transparence est de mise pour conserver les liens de confiance entre les parties prenantes, elles auront toutes accès aux informations détenues par l'établissement scolaire telles les allégations et les preuves. C'est pourquoi l'ouverture de toute enquête interne ou externe doit être consignée par le coordinateur du programme.

---

[53] IBO, *Politique d'intégrité intellectuelle*, révisé mars 2023, Annexe 6, page 66.

Dans le cas où le candidat refuse de refaire le travail ou si les manquements persistent, « un “F” sera attribué à l’élève pour cette composante dans le système de saisie des notes de l’évaluation interne de l’IB ou ce travail sera considéré comme non envoyé s’il s’agit d’une composante évaluée en externe, telle que le mémoire ou l’essai de théorie de la connaissance »[54].

Processus d’enquête et de sanction externe

Dans le cas où un manquement à l’intégrité intellectuelle serait constaté à la suite de l’envoi de la tâche, le coordonnateur du programme communiquera ses inquiétudes avec l’IB, qui lui déclenchera une enquête de son côté. Lors d’une évaluation écrite, l’établissement doit contacter l’IB dans les 24 heures qui suivent l’examen pour signaler l’incident[55]. Dans le cadre d’une évaluation écrite, l’élève doit être autorisé à poursuivre l’examen à moins que sa présence dans la salle d’examen ne perturbe les autres élèves. La copie d’examen de l’élève devra être envoyée en vue d’être évaluée. L’IB devra alors déterminer s’il y a assez de preuves justifiant une suspicion d’un manquement de la part du candidat.

Dans le cas où l’IB détermine que les preuves sont étoffées, l'organisation contactera l’établissement qui devra mener une enquête en lien avec le manquement. Les élèves suspectés doivent être invités à présenter une déclaration écrite faisant référence à l’allégation portée contre eux. Si un élève refuse de présenter une telle déclaration, une enquête est tout de même engagée et une décision est prise quant à la réalité de l’infraction au Règlement, mais l’établissement doit toutefois attester par écrit que l’élève a refusé de présenter une déclaration.[56] L’école devra, du même coup, recueillir l’ensemble des déclarations écrites des parties en cause ainsi que toute autre documentation relative à l’infraction soupçonnée pour les faire parvenir à L’IB.

Comme la transparence est de mise pour conserver les liens de confiance entre les parties prenantes, elles auront toutes accès aux informations détenues par l’établissement scolaire telles les allégations et les preuves. C’est pourquoi toute ouverture d’enquête interne ou externe doit être consignée par le coordinateur du programme.

« Les cas de suspicion de mauvaise conduite sont transférés à un comité interne composé de membres du bureau de l’éducation ayant une grande expérience, au centre mondial de l’IB à Cardiff. Leur décision est soumise à l’approbation du sous-comité chargé de l’intégrité intellectuelle. Si le comité interne n’est pas en mesure de prendre une décision, le cas est alors transmis à la responsable de l’intégrité intellectuelle. Les cas sans précédent ou exceptionnels sont transmis au sous-comité chargé de l’intégrité intellectuelle. »[57]

« Si le comité interne ou le sous-comité chargé de l’intégrité intellectuelle confirme le cas de mauvaise conduite, une sanction est appliquée dans la ou les matières concernées. Cette sanction est proportionnelle à la gravité de l’incident. »[58]

---

[54] IBO, *Politique d'intégrité intellectuelle*, révisé mars 2023, page 28.
[55] IBO, *Politique d'intégrité intellectuelle*, révisé mars 2023, pages 28-29.
[56] IBO, *Politique d'intégrité intellectuelle*, révisé mars 2023, page 29.
[57] IBO, *Politique d'intégrité intellectuelle*, révisé mars 2023, page 29.
[58] IBO, *Politique d'intégrité intellectuelle*, révisé mars 2023, page 29.

Lorsque des manquements à l'intégrité intellectuelle sont constatés par l'IB, les sanctions répertoriées dans le tableau des pages 36 à 45 du document intitulé *Intégrité intellectuelle* seront appliquées[59]. La sanction appliquée varie en conséquence de la gravité et de la fréquence des manquements illustrés dans le tableau suivant :

Sanction de niveau 1	Sanction de niveau 2	Sanction de niveau 3a	Sanction de niveau 3b
Envoi d'une lettre d'avertissement à l'élève	Attribution d'un zéro pour la composante	Aucune note finale attribuée pour la ou les matières concernées	Aucune note finale attribuée pour les matières « parallèles »

De plus, l'IB décidera si le candidat qui a « enfreint le Règlement est autorisé à se représenter aux examens ou remettre un nouveau travail réalisé dans le cadre du cours, et quand cette reprise peut avoir lieu. En règle générale, l'IB autorise une des situations suivantes pour les élèves faisant l'objet d'une sanction pour mauvaise conduite :

- reprise après six mois, sous réserve que la matière soit offerte ;
- reprise après douze mois ;
- refus de la reprise, mais attribution de notes finales dans les matières non concernées par l'incident »[60].

L'IB se garde aussi le droit d'appliquer des sanctions supplémentaires en cas d'infractions répétées ou graves lors du parcours du candidat. Ses sanctions consistent au changement de la catégorie d'inscription du candidat ou son exclusion[61]. L'IB a aussi la possibilité de mener une enquête après la publication des résultats de l'élève. Dans le cas où des manquements seraient confirmés, la note finale attribuée à l'élève pourrait être retirée, ce qui entraînerait également le retrait du diplôme l'IB[62].

[59] IBO, *Politique d'intégrité intellectuelle*, révisé mars 2023, pages 36 à 45.
[60] IBO, *Politique d'intégrité intellectuelle*, révisé mars 2023, page 30.
[61] IBO, *Politique d'intégrité intellectuelle*, révisé mars 2023, page 30.
[62] IBO, *Politique d'intégrité intellectuelle*, révisé mars 2023, page 29.

Ressources à la disposition de la communauté scolaire

L'IB met à disposition des élèves et de l'ensemble de la communauté scolaire des ressources pour soutenir l'apprentissage des élèves et leur compréhension.

Ressource	Description
* Savoir citer et référencer ses sources (IBO, 2022)	Ce document explique non seulement comment citer ses sources, mais aussi le pourquoi, le quoi et le quand citer une source. L'objectif est « d'aider les membres de la communauté du Baccalauréat International (IB) à comprendre les attentes de l'IB en matière de référencement des idées, des propos ou du travail d'autrui lorsqu'ils produisent un document ou un travail original »[63].
** Dix conseils pour faire preuve d'intégrité (IBO, 2022)	Ce fascicule décrit l'importance de l'intégrité intellectuelle et les comportements qui permettent de démontrer de l'intégrité au sein du programme de diplôme de l'IB.
* Intégrité intellectuelle (IBO, 2019)	Ce document décrit l'intégrité intellectuelle dans Le Programme du diplôme des principes fondateurs à la pratique, en passant par l'application de conséquences pour mauvaise conduite.
* Profil de la communauté d'apprentissage de l'IB (IBO, 2022)	Ce document indique que tous les membres de la communauté de l'IB doivent s'efforcer de démontrer de l'intégrité. Nous devons donc « adhér[er] à des principes d'intégrité et d'honnêteté, et posséd[er] un sens profond de l'équité, de la justice et du respect de la dignité et des droits de la personne, partout dans le monde »[64].
** L'intégrité en milieu scolaire dans le cadre des Programmes de l'IB (IBO)	Ce fascicule invite les parents et les élèves à « faire de la transparence le fil conducteur de la connaissance, de la compréhension et de la réflexion »[65].
L'intégrité intellectuelle au sein de l'IB (IBO, 2014)	Ce document 'est plus en publication, mais explique comment adopter des stratégies basées sur une « perception positive du principe d'intégrité intellectuelle »[66].

* Ressources disponibles sur : https://www.ibo.org/fr/digital-toolkit/brochures-flyers-and-posters/

** Ressources disponibles dans le centre de ressources pédagogiques Mon IB

[63] IBO, *Savoir citer et référencer ses sources*, août 2014, page 1.
[64] IBO, *Profil de la communauté d'apprentissage de l'IB*, 2022.
[65] IBO, *L'intégrité en milieu scolaire dans le cadre des Programmes de l'IB*, fascicule pour parents.
[66] IBO, *L'intégrité intellectuelle au sein de l'IB*, 2014, page 1.

L’école met aussi des ressources et outils à la disposition des élèves et du personnel enseignant en plus de ce présent guide pour soutenir l’intégrité intellectuelle de son établissement.

Ressource	**Description**
Turnitin	Turnitin est un service de vérification de l'originalité et de prévention du plagiat qui vérifie votre écriture pour les erreurs de citation ou les copies inappropriées. Turnitin compare les travaux soumis à sa vaste base de données de travaux d'étudiants, de sites Web, de livres, d'articles, etc. Le rapport de similarité que Turnitin génère aidera à identifier d'éventuels cas de plagiat[67].
Le Mémoire - Guide de l’élève (ÉscSFA, révisé en 2023)	Ce document décrit en détail les critères et exigences nécessaires pour écrire un mémoire de qualité. Il décrit aussi explicitement les étapes à prendre pour s’assurer que le travail respecte les règles de l’intégrité intellectuelle.
Code de conduite de l’ÉscSFA (ÉscSFA, révisé en sept. 2023)	Ce document est la déclaration officielle des valeurs et des pratiques de l’école Saint-Frère-André. Le code explicite un certain nombre de principes et politiques, notamment les lignes directrices en termes d’intégrité intellectuelle. SFA s'engage à observer ces normes et à les faire observer par ses élèves.
Présentations formelles par la préparation des sessions d’examen	Ces présentations se font au mois d’avril et permettent de revoir en détail tous les règlements en ce qui concerne les examens et l’administration des examens.

La bibliothécaire et le coordinateur du mémoire de l'école sont bien informés de tout ce qui a rapport à la politique d’intégrité intellectuelle et aux exigences en matière de citation. La bibliothèque présente des documents relatifs à cette politique ainsi que différentes méthodes que les élèves peuvent utiliser pour évaluer les sources. Tous les enseignants et le personnel sont encouragés à référencer et à répertorier toutes les sources utilisées pour l'élaboration de quelque travail que ce soit. Tout le matériel utilisé au cours de l’apprentissage, y compris les questions d'examens et les photographies, sera correctement référencé. Les étudiants pourront ainsi refléter une pratique désormais intégrée dans leurs approches d'apprentissage quotidiennes.

[67] APUS Librarians, *What is Turnitin and how do I use it?*, 5 Oct 2022, [traduction libre] https://apus.libanswers.com/writing/faq/2160.

Foire aux questions (FAQ)[68]

Comment est-ce que je sais si je plagie ?

Lorsque vous rédigez un document, vous devez vous attarder sur les sections dans lesquelles vous avez cité directement, résumé ou paraphrasé des informations provenant d'une autre source. Si vous savez que vous avez utilisé des sources extérieures, ou si vous savez que vous avez utilisé une source pour obtenir des éclaircissements ou des idées, mais que vous n'avez pas attribué la provenance des informations, vous plagiez. De même, si vous copiez et collez des informations d'Internet et ne notez pas d'où elles proviennent, vous plagiez. Vous plagiez lorsque vous faites passer le travail de quelqu'un d'autre pour le vôtre en utilisant leurs mots exacts ou leur propriété intellectuelle (c'est-à-dire leurs idées).

Puis-je avoir des ennuis si je plagie ?

Oui. Bien que vous soyez en situation d'apprentissage, l'intégrité intellectuelle est de mise. Dans le cadre des programmes de l'IB, le plagiat est sanctionné par des mesures allant de l'échec d'une tâche à l'exclusion de l'IB. Même à un âge adulte, le fait de recourir au plagiat est proscrit et peut amener des conséquences graves. Qu'on pense au cas d'un ancien directeur d'école du TDSB qui a dû démissionner et qui s'est vu retirer son adhésion à l'ordre des enseignants de l'Ontario.[69]

Vais-je souffrir des conséquences même si je ne savais pas que je faisais du plagiat ?

Oui. Les étudiants sont tenus responsables s'ils sont surpris en train de plagier, qu'ils en soient conscients ou non. Par conséquent, vous devez comprendre comment citer correctement vos sources dans vos travaux. Vous pouvez obtenir de l'aide de vos enseignants ou consulter les documents que SFA et l'IB ont mis à votre disposition.

Pourquoi tout le monde fait-il soudainement une si grosse affaire de l'intégrité intellectuelle et du plagiat ?

Problème de taille, le plagiat est une préoccupation éthique et morale. Quand quelqu'un plagie, il fait passer le travail de quelqu'un d'autre pour le sien, qu'il en soit conscient ou non. Malheureusement, le plagiat se produit à tous les niveaux de la société. Même des auteurs célèbres ont été accusés de plagiat et ont été reconnus coupables.

Si je change les mots tirés d'une source, suis-je en train de plagier ?

Oui, c'est du plagiat si vous n'incluez pas de référence pour votre paraphrase. Lorsque vous résumez ou paraphrasez une source, vous devez utiliser vos propres mots – mais vous devez également préciser la provenance des informations. Les références ne sont pas uniquement destinées aux citations directes. Chaque fois que vous prenez des informations ou des idées d'une source secondaire spécifique, vous devez préciser la source. De plus, le simple fait de changer quelques

---

[68] Cette FAQ est une traduction remaniée du document « Plagiarism FAQ » publié par Northern Illinois University pour leurs étudiants dans Academic Integrity Tutorials (consulté en mars 2023). https://www.niu.edu/academic-integrity/students/plagiarism/faq.shtml.

[69] CBC, Chris Spence, ex-TDSB director, stripped of teaching licence over plagiarism, révisé en déc 2016. https://www.cbc.ca/news/canada/toronto/chris-spence-no-longer-a-teacher-1.3903920

mots n’équivaut pas à mettre les informations dans vos propres mots, ou à créer un résumé ou une paraphrase appropriés. Dans ce type de situation, il s’agit bien de plagiat parce que vous prenez le travail de quelqu'un d'autre et que vous essayez de le présenter comme le vôtre.

Est-il correct de copier et d'utiliser les graphiques, tableaux ou figures de quelqu'un dans mon document puisque ce ne sont pas des mots écrits ? Et si j'y apporte des modifications ?
Ceci est toujours considéré comme du plagiat parce que ce sont les efforts intellectuels de l'auteur original qui a permis de créer le graphique, le tableau ou la figure. L'auteur original a fait la recherche originale, donc il mérite le crédit. Si l’on utilise un graphique, un tableau ou une figure d’autrui, il faut en préciser la source.

Ai-je plagié si j'ai soumis un document écrit par quelqu'un d'autre ?
Oui. Que vous achetiez un article en ligne ou demandiez à un ami ou un parent de vous en écrire un, rendre un travail que vous n'avez pas fait et essayer de le faire passer pour le vôtre est considéré comme de la collusion et correspond à de la mauvaise conduite quant à l’intégrité intellectuelle.

Puis-je me plagier ?
Voilà une question délicate. Le problème se pose lorsque vous choisissez de reprendre un document que vous aviez déjà fait pour le cours A et de le soumettre de nouveau pour une tâche du cours B, ce que vous ne pouvez faire que si vous avez la permission des enseignants des deux cours. Une partie de l'enseignement secondaire consiste à élargir vos horizons. Vous devez donc rédiger et remettre un document original pour chaque cours. Parfois, vous pouvez avoir des cours qui chevauchent des sujets, mais vous devriez considérer ces opportunités comme des moyens de développer les connaissances que vous avez déjà apprises et ne pas faire la reproduction d’un travail antérieur.

Tant que je fournis une bibliographie à la fin, je ne peux pas être accusé de plagiat puisque je reconnais avoir des sources, n’est-ce pas ?
Garder une bibliographie minutieuse de votre travail n'est qu'une partie de la prévention du plagiat. Vous devez également intégrer et référer correctement vos sources dans votre document. De plus, si vous ne fournissez qu'une bibliographie et ne citez pas vos sources dans le texte, il est impossible de savoir d'où viennent les informations – et cela, bien sûr, c'est du plagiat.

Si je résume (paraphrase) une source ou n'utilise que quelques mots clés du texte de quelqu'un, comment puis-je savoir que je ne plagie pas ?
Lorsque vous rédigez un résumé (chose à faire chaque fois que vous travaillez avec des sources externes), assurez-vous de citer correctement la source. Un résumé est une reformulation d'un texte (en tout ou en partie) dans vos propres mots, mais avec attribution à l'auteur. Un bon moyen de vous assurer que vous n'utilisez pas trop de mots originaux de l'auteur est de ranger la source pendant que vous écrivez. De cette façon, vous serez également sûr de bien comprendre le matériel que vous résumez ! Même si vous utilisez simplement « quelques mots clés », assurez-vous de fournir une référence appropriée.

Si je lis quelque chose dans un article que l'auteur lui-même a trouvé dans une source, dois-je citer l'article où je l'ai lu ou l'article original que l'auteur a trouvé ?
Vous devez citer l'article que vous avez lu. Cependant, vous devriez également envisager de faire l'effort de trouver la source d'origine. Qui sait si l'auteur que vous avez lu a bien cité sa source ?

Donc je ne cite pas seulement quand j'utilise des guillemets directs ? Je cite chaque fois que j'utilise le texte de quelqu'un d'autre, même s'il s'agit d'un résumé ou d'une paraphrase ?
Absolument. Vous devez préciser les détails d'une source, peu importe que vous citiez directement, résumiez ou paraphrasiez cette source. Chaque fois que vous utilisez des idées ou des mots que vous n'avez pas inventés vous-même, vous devez les citer.

Mais si je cite chaque fois que j'utilise une citation, un résumé ou une paraphrase, alors je citerai tout le temps !
Exactement. Lorsque vous constatez que cela se produit, vous avez probablement abusé de vos sources et ne vous êtes pas donné la possibilité d'exprimer vos propres idées et opinions. Si vous avez peur que votre document ne paraisse pas original, prenez cela comme un indice que c'est peut-être le cas et révisez votre travail.

Si je plagie, quelle est la probabilité que mon enseignant le découvre ?
Cela est très probable. Il est plus facile que jamais de reconnaître le plagiat de nos jours – aussi simple que de couper et de coller de l'information provenant du Web, en fait. Les moteurs de recherche comme Google permettent aux enseignants de trouver de plus en plus rapidement et facilement des sources à partir desquelles un étudiant a plagié. De plus, vos enseignants vérifieront vos travaux en utilisant Turnitin. Gardez également à l'esprit que vos enseignants se familiarisent avec votre voix (style d'écriture) ; par conséquent, lorsqu'un changement de ton se produit et qu'aucune citation n'est fournie, un drapeau rouge se lève – quelque chose ne va pas ! De même, une tâche terminée qui ne répond pas correctement ou complètement aux directives de l'enseignant peut signaler qu'un étudiant a remis une tâche plagiée.

Révision de la politique

Une révision de la politique sur l'intégrité intellectuelle à l'École secondaire catholique Saint-Frère-André se fera de façon annuelle par les enseignants de l'IB, les candidats et la communauté durant le mois de mai et juin et sera basée sur les preuves recueillies au cours de la dernière année ainsi que les Normes de mise en oeuvre et les consignes de l'IBO.

Publication	Dernière révision	Prochaine révision
Mai 2020	Juin 2023	Juin 2024

Description des mesures pour mettre en œuvre la politique d'intégrité intellectuelle

La mise en œuvre des principes de la politique d'intégrité intellectuelle de l'IB se fait en harmonie avec celle du MÉO.[70]

Cette politique d'intégrité intellectuelle a été préparée par une équipe d'enseignants de l'Ésc Saint-Frère-André et a été partagée avec toute l'équipe IB, d'autres enseignants de l'école et des parents pour susciter une rétroaction constructive.

> Comité de la dernière révision de la politique : Isabelle Bourgeois, EAO et parent; Ben Trudel, EAO; Florent Sari, EAO; Hélène Castaing-Riviere, parent; Léa Layoun, parent et Céline Lopez, parent

La politique se trouve sur le site Internet de l'école, dans les documents promotionnels du Programme IB de l'école et a été présentée aux candidats au Programme du diplôme de l'IB à partir de septembre 2023.

[70] Ministère de l'Éducation de l'Ontario, *Faire croître le succès,* ISBN 978-1-4435-2288-5, [En ligne], http://www.edu.gov.on.ca/fre/policyfunding/growSuccessfr.pdf, 2010

Bibliographie

APUS Librarians, *What is Turnitin and how do I use it?*, 5 Oct 2022, [En ligne], https://apus.libanswers.com/writing/faq/2160.

CARROLL, Jude, *L'intégrité en milieu scolaire dans le cadre des programmes de l'IB*, IBO, 2012.

CBC, Chris Spence, ex-TDSB director, stripped of teaching licence over plagiarism, révisé en déc 2016, [En ligne], https://www.cbc.ca/news/canada/toronto/chris-spence-no-longer-a-teacher-1.3903920

Ésc Renaissance, *Intégrité en milieu scolaire*, Politique, février 2020.

IBO, *Intégrité intellectuelle au sein de l'IB*, révisé novembre 2016, page 18.

IBO, *L'intégrité en milieu scolaire dans le cadre du Programme du diplôme*, fascicule à l'intention des parents.

IBO, *Politique d'Intégrité intellectuelle*, révisé mars 2023, 69 pages.

IBO, *Procédures d'évaluation du Programme du diplôme, B1 Règlement général du Programme du diplôme*, Article, septembre 2022.

IBO, *Profil de l'apprenant de l'IB*, 2013

IBO, *Règlement général du Programme du diplôme*, Règlement 20, septembre 2016.

IBO, *Savoir citer et référencer ses sources*, avril 2022.

Northern Illinois University, Academic Integrity Tutorials, *Plagiarism FAQ,* consulté en mars 2023, [En ligne], https://www.niu.edu/academic-integrity/students/plagiarism/faq.shtml.